

Le conseil du Dr GROG



Ne traînez pas pour vous faire vacciner contre la grippe

Plusieurs millions de Français bénéficient de la gratuité pour le vaccin antigrippal en raison de leur état de santé ou de leur âge. Encore faut-il aller à la pharmacie se procurer le vaccin avant le 31 décembre.

Les informations transmises par le réseau national des GROG incitent à ne pas attendre la fin de l'année pour se faire vacciner. En effet, depuis le début octobre, 7 cas de grippe ont été confirmés dans 2 régions (Basse-Normandie puis Ile-de-France) dont 2 chez des malades hospitalisés. Cette présence des virus grippaux dans la moitié nord du pays fait penser que, même si les cas de grippe sont rares et isolés pour l'instant, des flambées épidémiques pourraient apparaître avant la fin de la période administrative de vaccination.

Rappelons que les anticorps protecteurs n'apparaissent que 15 jours après l'injection vaccinale. Il est donc conseillé de ne pas attendre pour aller retirer son vaccin en pharmacie, en échange du bon envoyé par la Caisse d'Assurance-Maladie.

Source : Groupes Régionaux d'Observation de la Grippe (GROG), <http://www.grog.org>



Le Dico du doc

Confort (médicament de)

Il n'existe aucune définition officielle du « médicament de confort ». Cette expression s'est peu à peu répandue chez les professionnels de l'Assurance-Maladie pour qualifier les médicaments dont le remboursement était contesté.

Le groupe des médicaments dits de confort mêle sans distinction :

- les médicaments sans efficacité démontrée
- les médicaments ayant une réelle efficacité mais sans utilité en milieu hospitalier
- les médicaments efficaces et utiles dans le traitement de symptômes considérés comme sans importance par les gestionnaires de la santé.

Cette façon de mettre dans le même sac tous les produits que les gestionnaires espèrent ne plus rembourser est un moyen confortable d'éluder les « questions qui fâchent » :

- pourquoi consommer des médicaments sans utilité ?
- pourquoi cesser de rembourser les médicaments utilisés en dehors du milieu hospitalier ?
- pourquoi refuser de prendre en compte une partie des symptômes qui gênent les patients ?

Source : Open Rome, Météomédicament

Météo antibio

Risques :

- | | |
|--------------------|--------|
| - Grippe | rare |
| - Bronchiolite | début |
| - Inf respiratoire | modéré |
| - Gastro-entérite | modéré |

Source : <http://www.grog.org>

Décès en Israël : l'enquête continue

Lundi 23 octobre, 4 décès survenus peu de temps après une vaccination antigrippale ont été signalés en Israël. En France, le Ministère de la Santé et des Solidarités, a annoncé à juste raison la poursuite de la campagne de vaccination : « Rien n'indique que ces décès soient liés au vaccin et aucune situation similaire à celle connue en Israël n'a été à ce jour rapportée ni en France ni dans d'autres pays ». Les détails de ces décès commencent à être connus : les 4 personnes décédées étaient âgées de 53 ans à 75 ans et toutes atteintes d'une maladie chronique, ce qui justifiait leur vaccination antigrippale. Elles ont été vaccinées dans le même centre médical avec des vaccins provenant d'un même lot vaccinal, diffusé exclusivement en Israël. Elles sont décédées brutalement quelques jours après la vaccination. Pour l'instant, toutes les explications restent envisageables, en particulier celle que ces décès ne soient liés qu'à une simple coïncidence : décéder brutalement est loin d'être rare en cas de maladie cardiaque grave ou de complications d'un diabète sucré. Ce type de décès peut survenir n'importe quand, y compris pendant la période de vaccination contre la grippe...

En France, l'expertise et le suivi de ce dossier ont été confiés à l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé (AFSSAPS).

Sources : GROG, <https://dgs-urgent.sante.gouv.fr>